

Membres :	16
En exercice :	16
Présents	12
Absents	04
Procurations	0
Pour :	12
Contre :	0
Abstention :	0

COMMUNE D'ARBOYS EN BUGEY

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix neuf et le 8 novembre à 19h Le Conseil Municipal d'ARBOYS EN BUGEY, dûment convoqué par Le Maire M.BERGER Charles s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. **BERGER Charles, Le Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **04 octobre 2019**

Sous la Présidence de M. BERGER Charles.

Présents : Mmes BRODSKIS Anne, PEYSSON Christie, MM. BERNEL Denis, DECROZE Emmanuel, JACOB Quentin, JACOB René Christian, JACQUET Yves, PONCET Emile, RIERA Michel Charles, SPELLANI Clément, VUILLEROD René.

Excusés : GALLAND Suzanne, LANZONI Noëlle, MARCHANT Nathalie,

Absent : CODEX Joël,

M RIERA Michel Charles a été élu Secrétaire de Séance.

**Objet: SUBVENTION EXCEPTIONNELLE D'EQUILIBRE
BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT**



Monsieur le Maire explique que :

Monsieur le Trésorier nous informe d'un solde insuffisant en trésorerie sur le Budget 335 Eau/assainissement, considérant qu'il s'agit d'un budget propre, et qu'il convient de régulariser pour honorer les paiements des factures à venir.

Ainsi, nous devons procéder au virement d'une subvention exceptionnelle d'équilibre du Budget Principal à hauteur de 30000€ et ainsi titrer une subvention d'exploitation au compte 74 pour abonder le Budget Eau/Assainissement.

Nous devons donc, pour ce faire, procéder aux écritures comptables.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE et DEMANDE à Monsieur le Maire, d'effectuer les écritures comptables en ce sens.

Dit que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Trésorier ainsi qu'à Mme La Sous-Préfète de BELLEY.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Charles BERGER.

